

Numéro 35

**JANVIER-FÉVRIER
2019**

Prix : 0,75 €

JOURNAL D'INFORMATION DE LA CGT ÉDUC'ACTION PARIS

Bureau 401 - Bourse du Travail - 3 rue du Château d'Eau - 75010 Paris

Mél : cgteduc75@gmail.com

Site : <http://cgteducation75.free.fr>

Édito

2019 : BONNE ANNÉE REVENDICATIVE !

À l'issue des élections professionnelles de décembre, la CGT demeure la première organisation syndicale dans la Fonction publique. Dans l'Éducation, **la CGT Éduc'action a gagné nationalement 4000 voix et elle enregistre une progression notable dans l'académie de Paris.**

Ces élections se sont déroulées dans un climat social particulier. La colère qui s'exprime depuis plusieurs semaines dans notre pays démontre l'importance des fractures territoriales, et l'urgence sociale, notamment en matière de pouvoir d'achat. Les petites mesures annoncées par le président Macron ne sont pas à la hauteur des enjeux, ni de la souffrance exprimée. Pour les agents de la Fonction publique, aucune revalorisation n'est programmée.

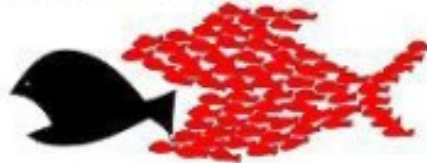
Dans l'Éducation, les réformes Blanquer entrent dans leur application concrète. Des lycéens et des établissements se mobilisent pour demander l'abrogation de la loi ORE (Parcours sup), le retrait de la réforme du lycée ou le retrait de la réforme de la voie professionnelle. Les seules réponses institutionnelles ont été les menaces et les répressions policières, que ce soit contre les lycéens ou les enseignants mobilisés. La CGT Éduc'action Paris est intervenue auprès du Recteur de l'académie pour demander qu'aucune sanction ne soit prise à leur encontre.

Concernant les moyens pour la rentrée 2019, le

SANS LA CGT



AVEC LA CGT



ministère s'est livré à un tour de « passepasse » inédit. Il a annoncé une simple baisse de 365 ETP (équivalent temps plein). Dans les faits, il supprime 2450 postes d'enseignants dans le second degré, et réinjecte de façon fictive 208 ETP sous forme d'heures supplémentaires, avec l'intention d'imposer aux enseignants 2 heures supplémentaires obligatoires. Par contre il a bien annoncé les 400 suppressions de postes administratifs. Mais il a refusé de communiquer des données précises pour les dotations académiques.

Cette année 2019 commence donc sous le signe de la mobilisation. L'intersyndicale du second degré appelle avec les organisations lycéennes à construire une grève massive le 24 janvier.

Seule une forte mobilisation fera reculer le gouvernement.

ENSEMBLE, COMBATTONS L'ÉCOLE DE LA DÉFIANCE !!!

SOMMAIRE :

- Page 1 : **Édito**
- Page 2 : **1er degré / Élections professionnelles**
- Page 3 : **Réforme des lycées / Professeurs principaux**
- Page 4 : **Victoire des grévistes du Park Hayat**

Élections professionnelles

PROGRESSION INCONTESTABLE DE LA CGT ÉDUC'ACTION

Plus d'un million d'agents du Ministère de l'Éducation dont un peu plus de 28000 pour l'Académie de Paris ont été appelés, du 29 novembre au 6 décembre 2018, à élire leurs représentants dans les instances nationales et académiques (CAPN, CAPA, CCP).

Nous avons pu constater la réelle progression des voix en faveur de la CGT Éduc'action.

À l'échelle nationale, notre organisation conserve le ou les sièges qu'elle avait depuis les élections de 2014, au Comité Technique Ministériel (1), aux CAPN des PLP (3), ATRF (2), TRF (2), IGE (1), IGR (1), ADJAENES (1) et ASSE (1). Elle entre dans les CAPN des CERTIFIÉS (1), des ASI (1) et des ATEE (3).

Au niveau de l'Académie de Paris, la progression s'exprime dans quasiment tous les corps. Nous conservons les sièges aux CAPA des PLP (3 sièges avec 24,7% des suffrages), des ADJAENES (1 avec 17,1%), des ATRF (2 avec 27,3%) et des Assistants sociaux (2 avec 100%), avec une augmentation des suffrages exprimés. La CGT Éduc'action siège pour la première fois au Comité

Technique Académique (1 avec 7,4%) ainsi que dans les CAPA des CERTIFIÉS (1 avec 6,8%), des SAENES (1 avec 11,8%) et récupère 1 siège à la CCP des Non Titulaires Enseignants (avec 22,5%).

La mobilisation des électeurs s'est donc portée sur les revendications de la CGT Éduc'action et le choix du collectif.

La procédure électronique de vote a été un obstacle pour beaucoup de collègues. Les problèmes techniques rencontrés n'ont pas facilité les choses bien au contraire. Le taux de participation même s'il a légèrement progressé reste inférieur à 50% alors qu'il était de 65% avant 2011 lorsque le vote se faisait à l'urne. Dans le corps enseignant, le taux de participation a été de 41,2%. Les PLP se sont le plus mobilisés (56,64%) alors que les collègues non titulaires ont participé à hauteur de 20,9%. Les collègues administratifs ADJAENES ont participé à 40,16% et les SAENES à 51,48%. À Peine 8% des AED/AESH ont voté. La CGT Éduc'action demande le retour du vote papier à l'urne.

Les élus CGT Éduc'action combattront la logique mise en place par les gouvernements successifs qui modifie en profondeur notre système éducatif et, sous couvert d'améliorations pédagogiques, rend possible des suppressions de postes massives, une individualisation outrancière et une mise en concurrence généralisée.

Ils rappelleront sans cesse que d'autres perspectives sont possibles : le développement de services publics de qualité, la création d'emplois statutaires et l'amélioration de conditions de travail des personnels, une réelle augmentation des salaires, l'égalité effective femmes-hommes et des diplômes et qualifications qui permettent l'émancipation de toutes et tous.

Nous vous remercions à nouveau pour vos suffrages mais il ne faut pas oublier que c'est l'action collective qui fait la force de notre syndicat.

LA CGT VOUS
SA FORCE C'EST VOUS
SYNDIQUEZ-VOUS!

Premier degré

ÉVALUATIONS NATIONALES : 2^e SALVE POUR LE CP : STOP !

La volonté politique et idéologique d'instaurer des évaluations a pour objectif de mettre au pas les enseignants en imposant des pratiques pédagogiques et en en faisant de simples exécutants. **Résistons collectivement aux pressions, faisons reculer Blanquer, signons la pétition :**

<http://cgteducation1d.ouvaton.org/Nous-ne-voulons-plus-de-ces-evaluations-nationales-572>

Second degré

LYCÉE : DES RÉFORMES NÉFASTES POUR L'ÉDUCATION NATIONALE

La carte des spécialités en lycée général et technologique dans l'académie de Paris a été dévoilée avant les vacances de fin d'année, et comme il était à craindre nombre de lycées perdent une ou plusieurs spécialités ce qui les rendra moins attractifs et entrainera de fait une perte d'élèves, la diminution de la DHG et donc le risque de suppression de postes. Certaines spécialités sont mutualisées, on ne sait selon quelle formule (déplacement des élèves sur 2 établissements ? enseignants faisant la navette ? cours en début ou fin de journée ?), mais il est bien évident que les emplois du temps élèves et professeurs en pâtiront. Il faut exiger l'ouverture des spécialités dans tous les établissements, en particulier les 7 correspondant aux séries générales. La dotation

supplémentaire n'est plus destinée aux seuls dédoublements, elle servira aussi bien à l'AP, aux projets qu'aux options, et favorisera les dissensions entre les équipes et la concurrence entre les lycées. Enfin cette réforme renforce une orientation de plus en plus inégalitaire et précoce puisque le choix du lycée en fin de 3^{ème} pourrait déterminer la possibilité de suivre telles ou telles études supérieures dans le cadre de Parcoursup.

Dans les lycées pro, malgré l'opposition de la majorité des organisations syndicales et des enseignants, Jean-Michel Blanquer persiste et poursuit sa réforme qui est une véritable attaque contre l'enseignement professionnel sous statut scolaire : fermetures de sections surtout en GA,

baisse des horaires d'enseignement, diminution des horaires disciplinaires, co-intervention sans projet des équipes pédagogiques, nouveaux programmes qui ne seront pas connus avant mars, chef d'œuvre irréaliste et pluridisciplinaire sans aucun fléchage, mixage des publics et développement de l'apprentissage avec un fort risque d'annualisation du temps de travail, classes de secondes « familles des métiers » avec des compétences communes à la famille et donc la déspecialisation professionnelle.

La mobilisation a commencé avant les vacances, elle doit reprendre et s'amplifier si l'on veut obtenir l'abandon de ces désastreuses réformes.

Second degré

PROFESSEURS PRINCIPAUX : DES MISSIONS ENCORE ALOURDIES

Une nouvelle circulaire définissant les missions des professeurs principaux est parue le 10 octobre 2018. Suite à la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » qui prévoit le transfert de l'information liée à l'orientation aux Régions et la fermeture de CIO, le ministère pense faire glisser ces missions exercées actuellement par les Psy-EN vers les PP déjà surchargés, de les transformer en coach à tout faire ... et en hiérarchie in-

termédiaire ! Au lycée, le PP devra organiser l'AP en seconde (alors que les moyens fléchés disparaissent) et le tri social en lien avec Parcoursup. Au collège, il devra assurer « le suivi de l'accompagnement spécifique aux élèves qui manifestent des besoins éducatifs particuliers, notamment ceux qui présentent des capacités singulières ou des difficultés importantes » (obligation nouvelle). Il peut également « être amené à » (joli formula-

tion qui laisse augurer une mise sous pression) faciliter la liaison avec devoir faits (et les associations qui les prennent en charge ?). Côté feuille de paye, l'ISO part modulable reste inchangée et les heures de vie de classe ne sont toujours pas abondées systématiquement en moyens horaires.

La CGT Educ'action rappelle que la mission de Professeur Principal ne peut-être imposée.

Interpro**VICTOIRE DES GRÉVISTES DU PARK HYATT VENDÔME**

Fin septembre, des salariés de la société de sous-traitance hôtelière STN et du prestigieux palace Park Hyatt Vendôme, rue de la Paix, se sont mis en grève.

Leurs revendications portaient sur leur internalisation dans les effectifs de l'hôtel (le Park Hyatt est le seul palace parisien qui fait appel à une société extérieure pour son service d'hébergement à savoir gouvernantes, équi-piers, femmes et valets de chambre), la mise en place de délégués de proximité, la diminution des cadences, l'ouverture d'un compte pénibilité et, pour les salariés de l'hôtel, une augmentation de salaire de 3 euros par heure.

Après 87 jours d'une lutte exemplaire soutenue par la CGT, où les grévistes ont tenu chaque jour un piquet de grève à l'entrée de l'hôtel, malgré la pression du groupe hôtelier et de la société de sous-traitance, malgré le refus catégorique de mettre fin

à la sous-traitance, malgré la répression policière musclée (deux grévistes blessés et hospitalisés), les personnels ont obtenu une large victoire :

- un statut collectif très supérieur aux minima conventionnels de l'hôtellerie et de la propreté et la garantie du maintien des acquis en cas de changement de société de sous-traitance,
- la possibilité d'avoir des représentants du personnel (alors que les ordonnances Macron ont supprimé le droit pour les salariés de la sous-traitance de se présenter aux élections professionnelles dans l'établissement où ils travaillent),
- l'alignement des salaires de l'hôtel sur les salaires les plus élevés du groupe.

La preuve, une fois de plus, que l'action collective et la détermination paient !



L'AVENIR APPARTIENT À CEUX QUI LUTTENT !

**ÉDUC'ACTION 75**

JOURNAL D'INFORMATION DE LA CGT ÉDUC'ACTION PARIS

Responsable de la publication : **Catherine Bartoli**

Comité de rédaction :

Henri Baron, Catherine Bartoli, Arnaud Cora, Antoine Dierstein, Yves Gawlik, Sophie Houpillart, Jean-Robert Lannaud, Michèle Schiavi, Christophe Solarczyk & Geneviève Vaniglia

Impression : CGT Éduc'action 75,

Bourse du travail, Bureau 401, 3 rue du Château d'eau, 75010 Paris

Prix au numéro : **0,75 €** - Abonnement : **4 € l'année**

Tirage moyen : **1500 exemplaires** - Dépôt Légal : **à parution** - ISSN : **2266-2707**